

Service d'entraide

Consignes et informations aux bénévoles

La Commune de Boncourt a mis en place, en collaboration avec Emmaüs Jura, un service d'entraide. Vous avez accepté d'y contribuer comme bénévole et nous vous en remercions beaucoup. **Notre objectif commun est de réduire au maximum l'impact de la pandémie due au coronavirus.** Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes qui sont présentées sous formes de questions fréquentes.

Qui peut participer au service comme bénévole ?

Toute personne en bonne santé, ne présentant pas de symptôme de covid-19 et qui s'engage à respecter les consignes données par Emmaüs Jura peut participer au service comme bénévole.

Qui coordonne les bénévoles et doit-on adhérer à l'association Emmaüs Jura?

Emmaüs Jura coordonne les bénévoles pour les différents services. Il n'est pas nécessaire de devenir membre de l'association mais il faut accepter d'être inscrit.e dans le registre des bénévoles durant la durée de l'action.

Quels sont les services d'entraide

Le but de l'entraide est de permettre aux personnes en isolement et ne pouvant pas compter sur l'aide de leur entourage ou d'autres services (bénéficiaires) de continuer à vivre le mieux possible. L'entraide peut être adaptée au cas par cas. Les services suivants sont majoritairement fournis:

- Achats et livraisons de produits de première nécessité
- Achats de médicaments (pharmacies de Porrentruy)
- Paiements au guichet postal ou retrait d'argent
- Relève de cases postales
- Livraison de repas à domicile (restaurateurs de Boncourt uniquement)
- Promenade de chiens*
- Réparations urgentes ou aide pour des questions informatiques*
- Autres besoins*

*Dans la mesure des disponibilités des bénévoles et/ou des compétences disponibles

Quelles sont les mesures de sécurité et de précaution ?

Chacun.e doit absolument respecter les mesures habituelles pour limiter la propagation du virus :

- Respecter une distance sociale de min. 2 m (utiliser la technique du point médian pour la manipulation d'objet).
- Se laver fréquemment les mains, voire se les désinfecter avec une solution hydro alcoolique
- Ne pas porter ses mains au visage ou manger sans les avoir préalablement bien lavé
- Ne pas former des groupes de personnes (éviter les groupes dans les commerces, respecter les distances)
- De manière générale éviter tout contact physique avec d'autres personnes
- **Annoncer tous les achats, livraisons et services rendus**, ainsi nous pouvons assurer une certaine traçabilité
- Donner un retour sur l'activité et communiquer tout incident, anomalie ou accident le plus rapidement possible.

Comment se déroule le processus du service d'achats et de livraison ?

- 1) Emmaüs-Jura centralise les demandes d'achat transmises par téléphone (032 475 54 55) ou par d'autres canaux.
- 2) Les listes d'achat sont transmises par courriel ou un autre canal aux bénévoles de la fonction achats. Ces bénévoles reçoivent un porte-monnaie d'Emmaüs-Jura contenant un fond de caisse de CHF 150.--
- 3) Les bénévoles effectuent les courses et payent aux commerces les achats.
- 4) Les bénévoles effectuent directement la livraison aux bénéficiaires qui règlent au comptant les achats.

Comment sont organisés les autres services ?

Emmaüs-Jura met en relation les personnes les bénéficiaires et les bénévoles en donnant les instructions nécessaires et en fournissant (si disponible) des outils et/ou du matériel.

Devoir de discrétion et assurance

Tout.e bénévole agissant pour Emmaüs Jura est tenu.e au devoir de discrétion. Dans le cadre de son activité pour le service, le/la bénévole est assuré.e contre les accidents et est couvert.e par la RC d'Emmaüs-Jura.

Boncourt, le 23.03.2020 pour la version 2.0



La situation actuelle est une opportunité de (re)vivre des valeurs fondamentales qui sont chères à Emmaüs : solidarité, entre-aide, respect, partage et responsabilité. Nous sommes persuadés qu'ensemble nous pourrions traverser ces moments difficiles et retrouver une situation stable. **Résistons !**